



Erreur saisie date facture

Par **Lskgirl**, le **09/01/2024** à **02:02**

Bonjour,

j'ai enregistré sur sage une facture au 29/12/2024 au lieu du 29/12/2023. Malheureusement je ne peux plus modifier ni supprimer cette facture j'ai donc fait un avoir tout de suite derrière est ce grave ?

Merci.

Par **john12**, le **09/01/2024** à **18:42**

Bonsoir,

Je ne vois pas en quoi cela pourrait être grave. L'avoir peut être assimilé à une contrepassation d'écriture erronée. Il devrait être suivi de l'enregistrement d'une écriture correctement datée au 29/12/2023 au lieu du 29/12/2024.

Au final et après passation de toutes les écritures, le résultat comptable et fiscal n'est pas altéré.

Cordialement